

Réussir l'intégration d'un nouveau salarié.

Harmony ANTOINE, Responsable des Ressources Humaines - Yzico.

Les premiers pas dans l'entreprise sont importants. Voici les bonnes pratiques à adopter pour réussir l'intégration d'un nouveau salarié.

AVANT L'ARRIVEE EN ENTREPRISE

/1 Informez vos équipes

Prévenez vos salariés de l'arrivée d'un futur collègue. Surtout, encouragez-les à être vos relais en les invitant à bien accueillir le futur salarié.

/2 Préparez son poste de travail

Assurez-vous en amont que votre futur salarié dispose de tout ce dont il a besoin pour travailler.

3/ Etablissez les documents corporatifs nécessaires

Pensez à établir l'ensemble des documents administratifs que le nouveau collaborateur devra signer le jour de son arrivée dans l'entreprise. Incluez aussi toutes les informations utiles à son intégration.

LE JOUR J

La motivation à rester dans l'entreprise du nouveau collaborateur dépendra de cette étape. Il est donc important de la soigner.

/1 Soyez présent le jour de son arrivée

C'est une chose simple mais souvent ignorée ; si vous ne pouvez pas être présent, le supérieur hiérarchique du futur salarié pourra se charger de l'accueillir. Si vous avez un livret d'accueil, c'est à ce moment que vous le lui délivrez.

/2 Faites visiter l'entreprise, le service

Une fois les formalités administratives terminées, faites-lui visiter l'entreprise et les locaux où il sera affecté.

Présentez-le à ses nouveaux collègues.

/3 Sensibilisez à la culture de l'entreprise

Informez le nouvel embauché des pratiques au sein de l'entreprise.

APRÈS L'EMBAUCHE

Un processus d'intégration se conçoit sur la durée. Les deux étapes précédentes ne suffisent pas. Il faut s'assurer que le nouvel arrivant s'intègre parfaitement à l'entreprise.

/1 Vous pouvez assigner un parrain

Un collègue serait préférable, la distance hiérarchique pouvant être un frein. Le rôle du parrain est de répondre aux interrogations de votre nouvelle recrue au cours des premiers jours voire premières semaines.

/2 Faites le point

Essayez de savoir si son intégration se passe bien, prenez le temps d'échanger avec lui au cours de sa période d'essai.

Nos cabinets en Haute-Marne

Chaumont - 1 boulevard Voltaire - 03 25 32 65 78

Langres - 23/25 place de Verdun - 03 25 87 11 98

Saint-Dizier - 22 rue Louis Ortiz - 03 25 96 98 68

